

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 77 (1963)

Heft: 4

Artikel: Un panonceau armorié des postes des Pays-Bas autrichiens

Autor: Harmignies, Roger

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un panonceau armorié des postes des Pays-Bas autrichiens

par Roger HARMIGNIES, Bruxelles

Lors d'une visite au Musée Postal à Schaerbeek (Bruxelles), nous avons eu l'attention attirée par une reproduction photographique d'un panonceau de bureau postal de l'époque autrichienne, à l'aigle impériale chargée d'un blason aux armes des provinces belges. D'après le catalogue, le panneau se serait trouvé au Musée Gruuthuse à Bruges. De fil en aiguille, le panneau fut localisé dans la réserve du

Musée Groeninghe (Musée des Beaux-Arts de la ville de Bruges); il a fait partie des collections de la Société d'Archéologie de Bruges, jusqu'à une époque qu'il n'a pas été possible de déterminer exactement. On ignore par ailleurs comment il y était arrivé ...

Le blason figurant sur ce panonceau mérite, semble-t-il, un commentaire. Il constitue un des différents modèles des grandes armoiries des Souverains de la Maison d'Autriche pour l'usage des Pays-Bas; toutefois l'artiste a pris quelques libertés avec la saine héraldique, c'est le moins que l'on puisse dire.

L'écu est coupé de trois traits et chargé en abîme d'un écusson parti: à dextre, parti d'*Autriche* et de *Lorraine*, à senestre de *Bourgogne* ancien (le bandé remplacé par un champ d'or à trois bandes d'azur); l'écusson est timbré d'un bonnet archiducal de gueules à retroussis d'hermine, avec un arc sommé du globe croiseté.

Le premier rang du grand écu est parti de 4 traits, ce qui fait 5 quartiers qui sont: *Hongrie* ancien (au burelé inversé), *Hongrie* moderne, *Aragon* avec un chef de *Castille*, *Sicile* avec un chef de *Léon*, *Bohême* (le lion avec queue simple). Il est évident que les 3^e et 4^e quartiers devraient se présenter comme un écartelé parfait de *Castille* / *Léon* / *Aragon* / *Sicile*.

Le second rang comporte 4 quartiers: *Brabant*, *Limbourg*, *Luxembourg* et *Gueldre*. Les lions des 2 et 3 ont la queue simple et non pas fourchue et passée en sautoir; en outre celui de *Luxembourg* n'est pas couronné. Le burelé de ce duché est remplacé par un champ d'argent à 4 buelles d'azur.

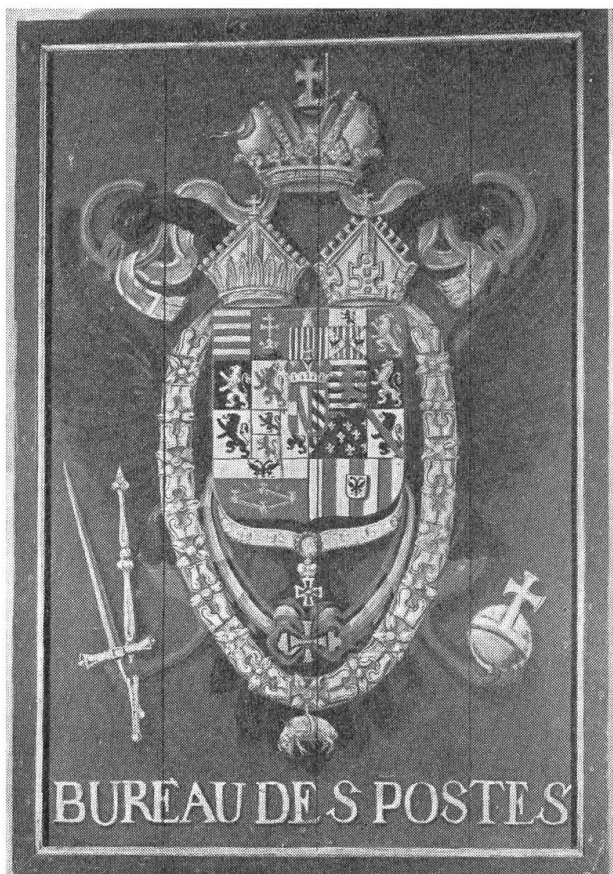


Fig. 1. Panonceau postal armorié.

Le troisième rang compte également 4 quartiers: *Flandre, Hainaut, Naples, Namur*. Le quartier Hainaut est complètement déformé: au lieu de l'écartelé à deux lions de sable et deux lions de gueules, l'artiste a représenté un parti coupé à dextre et, à senestre, un seul lion de sable dont la partie supérieure est dissimulée par l'écusson sur le tout.

Le 4^e rang est simplement parti d'*Anvers* et de *Malines*. Le traditionnel château (burg) d'Anvers est ici figuré avec 4 tours entretenues de 4 courtines, au lieu de trois.

Le grand écu est timbré des deux couronnes de Hongrie et de Bohême. Il est heureux que l'on sache de quoi il s'agit, car ici on a affaire à des sortes de mitres qui n'ont qu'une vague ressemblance avec les couronnes de St. Etienne et de St-Venceslas!

Sous l'écu, le collier de l'Ordre de St-Etienne (sans les SS) et le grand cordon de l'Ordre de Marie-Thérèse (multicolore ...). Les deux croix sont traitées très librement: celle de St-Etienne rappelle celle de Marie-Thérèse et celle-ci pourrait passer pour le Danebrog ... Autour de l'écu, un massif collier de la Toison d'Or est doublé d'un large ruban rouge assez inattendu, et supporte un bélier fort peu héraldique.

Le blason est posé sur l'aigle éployée de l'Empire, de sable, becquée, languée, nimbée et membrée de gueules, tenant à dextre le glaive et le sceptre, à senestre un globe croisé d'or. L'aigle est surmontée de la couronne impériale dite maximilienne avec ses fanons d'azur bordés et frangés d'or.

Selon toute vraisemblance, ce panonceau date du règne de l'Empereur Joseph II, le premier à porter le tiercé Autriche-Lorraine-Bourgogne. On ignore totalement où il fut réellement utilisé, ou même s'il ne s'agit que d'un projet.

Miscellanea

Wettbewerb für das Wappen der Stadt Linz. — Linz an der Donau, die Hauptstadt des österreichischen Bundeslandes Oberösterreich, ist mit nahezu 200 000 Einwohnern die drittgrösste Stadt Österreichs. Das älteste gesicherte Stadtsiegel befindet sich an einer Urkunde aus dem Jahr 1275 (Fig. 1). Die erste Wappendarstellung in Farben findet man auf Blatt 104 im Buch der Sebastians-Bruderschaft in Ried im Innkreis von 1503. Sie beweist bessere Einfühlung in die Grunderfordernisse der Heraldik als die sonstigen Darstellungen seit dem 16. Jahrhundert, da diese die feingegliederte Zeichnung der spätmittelalterlichen Stadtsiegel bedenkenlos in den Wappenschild übertragen zeigen, obwohl die vielen Details hier, wie jeder Heraldiker weiss, fehl am Platz sind. Man kann die erwähnte unerfreuliche Entwicklung anhand der Abbildungen zu dem Aufsatz von Alfred Hoffmann: « Siegel und Wappen der Stadt Linz » in: Jahrbuch der Stadt Linz, 1935, S. 41-65, gut verfolgen. Auch die von Hans Lehrer geschaffene und 1935 landesgesetzlich festgelegte Form weist mehrere heraldische Mängel auf, von denen drei besprochen werden sollen: zu grosse Mannigfaltigkeit der Farben (weiss, gelb, rot, blau, grün), zu viele Details (Wiese und Weg über dem Fluss, Mauerfugen, Dach über dem Tor), ungünstiges Format des schwebenden Bindenschildes (unmittelbare Berührung mit dem Tordach und mit dem Oberrand des Gesamtschildes).

Das sich der mittelalterlichen Deutlichkeit der Wappen wieder stark zuneigende zeitgenössische Geschmacksempfinden kann die bisherigen Gestaltungen des Linzer Stadtwappens, besonders jene von 1935, mit ihrem Zuviel an Farben und Formen nicht mehr widerspruchlos akzeptieren. Daher haben die bereits während des Jahrzehnts von 1926 bis 1936 und abermals 1946 feststellbaren Bemühungen um die zeichnerische Neufassung des Wappens nach mehrjährigen Korrespondenzen mit österreichischen Heraldikern dank der Initiative des Linzer Archivdirektors Wilhelm Rausch im laufenden Jahr zur Abhaltung eines grosszügigen Wappenwettbewerbs durch die Stadtverwaltung geführt.